

## Tutorat

Les étudiants de PASS bénéficieront d'un véritable Tutorat par des étudiants des années supérieures sélectionnés sur leurs résultats et leurs motivations. Ce tutorat propose une semaine de pré-rentree fin août, des colles et des examens blancs validés par les enseignants, un véritable parrainage, mais aussi une cellule «bien-être». Il est entièrement gratuit et ne nécessite aucune inscription préalable.

## Le mot des conseillers d'orientation

Chaque lycéen ou étudiant souhaitant intégrer une filière en santé doit s'interroger sur ses points forts, pour identifier le parcours qui favorisera sa réussite. Bien choisir sa voie d'accès, c'est aussi envisager un plan B.

## Les clés pour réussir

Cette réforme doit favoriser **tes points forts**. Mise sur tes compétences pour réussir ta première année à l'université et être admis en deuxième année d'études de santé.

Pour réussir, tu dois avoir :

- ☞ de très bonnes compétences en communication
- ☞ de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales
- ☞ des qualités d'engagement importantes
- ☞ des qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Pour le PASS :

- ☞ de très bonnes connaissances scientifiques

Pour la LAS :

- ☞ de très bonnes connaissances dans la mention choisie

## Les conseils de l'équipe enseignante

Il est important de ne pas perdre de vue que même si le concours de PACES disparaît, l'accès aux études de santé reste **sélectif** : « Ces études sont exigeantes et requièrent de très bonnes facultés d'apprentissage et de très bonnes capacités de travail. »

Pour bien préparer ton entrée dans un parcours de formation, il te faudra :

- ☞ Apprendre à travailler (beaucoup !)
- ☞ Viser toujours un peu plus haut
- ☞ Travailler ta motivation
- ☞ Passer un très bon été, te reposer
- ☞ Participer à la semaine de pré-rentree

## Parcoursup

Tu veux intégrer un parcours de formation dédié aux études de santé ? Tu dois candidater sur la plateforme nationale d'admission **PARCOURSUP**.

Quelques repères :

- Du 22 janvier au 12 mars : tu t'inscris sur PARCOURSUP et tu formules tes vœux
- Du 17 mai au 19 juillet : tu reçois des propositions et tu décides
- Début juillet : tu t'inscris à l'université après les résultats du baccalauréat

## Contacts

**UPJV - Université de Picardie Jules Verne**

🌐 [www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)

Les conseillers d'orientation de la DOIP sont là pour t'aider dans la construction de ton projet d'études : [doip@u-picardie.fr](mailto:doip@u-picardie.fr)

Pour toutes questions, contacte la scolarité : [admission-sante@u-picardie.fr](mailto:admission-sante@u-picardie.fr)

**ULCO - Université du Littoral Côte d'Opale**

🌐 [www.univ-littoral.fr](http://www.univ-littoral.fr)

Pour toutes questions, contacte : [suaio@univ-littoral.fr](mailto:suaio@univ-littoral.fr)

**U-ARTOIS - Université d'Artois**

🌐 [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

Pour toutes questions, contacte : [capavenir-lens@univ-artois.fr](mailto:capavenir-lens@univ-artois.fr)



La PACES, c'est fini !

Le mode de recrutement change... Alors choisis ta voie d'accès !

# Les accès aux études de Santé

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie

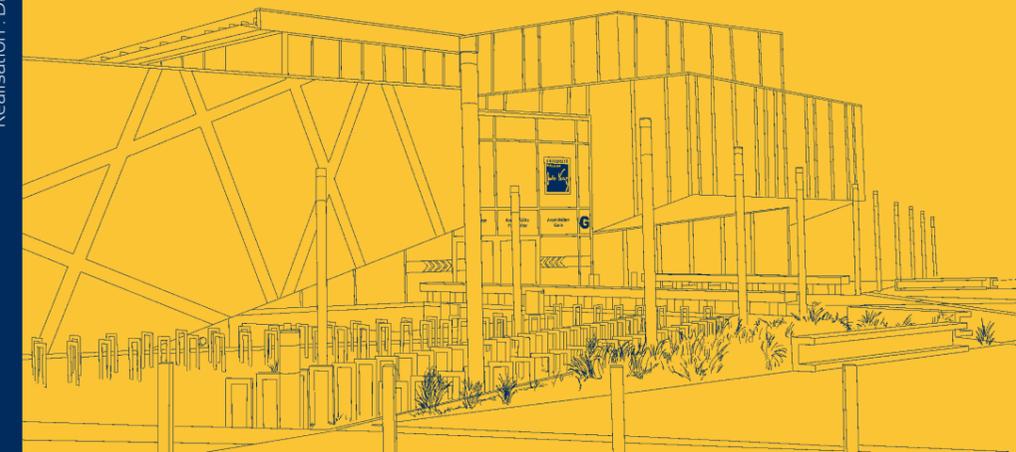
Tu es un lycéen ou un étudiant en réorientation et tu souhaites te diriger vers des études en santé ?

Les questions à se poser :



Quelles filières de santé m'intéressent ?  
Comment y accéder ?  
Quel parcours me convient le mieux : PASS ou LAS ?  
Quelles sont les poursuites d'études possibles en fin d'année ?

Réalisation : Direction de la communication de l'UPJV - Janvier 2020



# LES VOIES D'ACCÈS PROPOSÉES PAR L'UPJV EN PARTENARIAT AVEC L'ULCO ET L'U-ARTOIS EN 2020

## Parcours d'Accès Spécifique en Santé - PASS

 Des enseignements dans les sciences fondamentales en santé :

- Biologie cellulaire
- Histologie
- Physique
- Anatomie
- Chimie
- Connaissance du médicament
- Santé publique
- Sciences humaines
- Biostatistiques
- Physiologie

 Des enseignements transversaux :

- Anglais
- Projet professionnel
- Connaissance des métiers de la santé
- Préparation à l'oral

 Des enseignements spécifiques de filière :

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

 Des enseignements d'ouverture en sciences ou en sciences humaines

Le PASS me convient si j'ai de solides acquis scientifiques et des bons résultats en Terminale.

## Le déroulement de l'année de PASS

Niveau licence 1  
2 semestres de 12 semaines + 1 semaine de révision  
Examen écrit en fin d'année

Formation proposée par les UFRs de Médecine et de Pharmacie de l'UPJV

Sites de formation : Amiens (UPJV) ou Boulogne-sur-Mer (ULCO)

 Capacité d'accueil : 720 places

 Le PASS est **très sélectif**, requiert de **très bonnes facultés d'apprentissage** et de **très bonnes capacités de travail**.

 **Attention** : l'année de PASS ne peut pas être redoublée.

## Que se passe-t-il en fin d'année ?

### Tu es inscrit en PASS

 Tu as validé ton année dès la première session (sans rattrapage !)

Selon tes résultats :

- Tu es **ADMIS** à intégrer la deuxième année d'études de santé.
- Tu es **ADMISSIBLE** à l'épreuve orale complémentaire\*.
- Tu es **REFUSÉ** en deuxième année d'études de santé mais tu peux **POURSUIVRE TES ÉTUDES** en deuxième année, dans la mention de licence correspondant à ton enseignement d'ouverture.

 Tu as validé ton année après la session de rattrapage

Tu peux poursuivre tes études en deuxième année dans la mention de licence correspondant à ton enseignement d'ouverture.

 Tu n'as pas validé ton année

Tu peux te réorienter dans une mention de licence.

### Tu es inscrit en L.AS

 Tu as validé ton année dès la première session (sans rattrapage !)

Selon tes résultats :

- Tu es **ADMIS** à intégrer la deuxième année d'études de santé.
- Tu es **ADMISSIBLE** à l'épreuve orale complémentaire\*.
- Tu es **REFUSÉ** en deuxième année d'études de santé mais tu peux **POURSUIVRE TES ÉTUDES** en deuxième année, dans ta mention de licence.

 Tu as validé ton année après la session de rattrapage

Tu peux passer en deuxième année de ta mention de licence.

 Tu n'as pas validé ton année

Selon tes résultats :

- Tu peux passer en deuxième année de licence mais avec l'obligation de valider les enseignements de première année qui te manquent.
- Tu peux redoubler ta première année de licence.

**Quel que soit ton parcours, PASS ou L.AS, tu pourras avoir une deuxième chance d'accéder aux études en santé en passant par une L.AS.**

#### \*L'épreuve orale complémentaire

L'épreuve orale n'a rien à voir avec les matières vues dans l'année. Il s'agit de réfléchir à une situation ou à un problème complexe. Une préparation sera assurée pour tous les étudiants, **qu'ils viennent de PASS ou de L.AS.**

## Licence avec option Accès Santé - L.AS

 Des enseignements fondamentaux selon la mention de licence choisie

 Des enseignements transversaux :

- Anglais
- Connaissance des métiers de la santé
- Préparation à l'oral

 Des enseignements fondamentaux relevant du domaine de la santé

 Des enseignements spécifiques de filière :

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

La L.AS me convient si j'ai de bons acquis dans les matières disciplinaires de la Licence, mais que mon profil n'est pas spécifiquement adapté au PASS.

## Quelle L.AS choisir ?

### Sciences UPJV

- Chimie
- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Sciences de la vie de la terre
- Sciences pour la santé
- Sciences pour l'ingénieur

### Sciences humaines et sociales UPJV

- Philosophie
- Psychologie
- Sciences sociales

### Sciences ULCO

- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Sciences de la vie

### Droit ULCO

### Sciences U-Artois

- Chimie
- Physique - Chimie
- Sciences de la vie

 Capacité d'accueil L.AS – UPJV : 232 places

 Capacité d'accueil L.AS – Université d'Artois : 50 places

 Capacité d'accueil L.AS – ULCO : 144 places